

Nouveaux gTLD | En bref



Le Programme de nouveaux gTLD de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) est chargé d'introduire de nouveaux noms de domaines de premier niveau génériques (gTLD) sur Internet, ce qui conduira à la plus grande expansion du Système de noms de domaines de l'histoire d'Internet. L'objectif de cette expansion est de renforcer la concurrence, l'innovation et le choix pour le consommateur.

Par le biais de ce programme, le DNS pourrait passer de 22 gTLD (c'est-à-dire les caractères qui suivent immédiatement le dernier point d'une adresse Internet) à plusieurs milliers.

biz cc com tel
de edu firm gov me
info int mil mobi
net tv org us
store CO

22



Potentiellement
Plus de 1 300

Ce programme innovant permettra aux communautés, aux gouvernements, aux entreprises et aux marques de se porter candidats à la gestion d'un registre de domaine de premier niveau. La gestion d'un Registre de TLD est une responsabilité qui exige un investissement considérable. En un sens, l'Opérateur devient le gardien d'une partie du cœur de l'infrastructure d'Internet. C'est pour cela que l'ICANN a établi un processus rigoureux pour examiner les candidatures à la gestion d'un nouveau gTLD. Ce processus de candidature est une pierre angulaire du Programme de nouveaux gTLD.

Le Programme des nouveaux gTLD en chiffres



gTLD : Les chiffres clés

1 930 Nombre total de demandes reçues avant l'échéance (mai 2012)
Plus de 1 300 Nouveaux gTLD ou « chaînes » possibles
23 Octobre 2013 : Délégation des premiers nouveaux gTLD



Options linguistiques

1ère fois que des de domaine internationalisés (IDN) seront mis à disposition en tant que domaines de premier niveau, permettant ainsi de créer de nouvelles extensions dans des alphabets non latins tels que l'arabe, le chinois, le grec, l'hindi et bien d'autres.



Répartition géographique des demandes

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| 17 Afrique | 675 Europe |
| 24 Amérique latine/ Caraïbes | 911 Amérique du Nord |
| 303 Asie/ Pacifique | |



Systèmes de protection en place

17 De nouveaux systèmes de protection ont été mis en place, parmi lesquels :
Les Mécanismes de protection des droits (services obligatoire Sunrise et de plainte, Système uniforme de suspension rapide, Procédures de résolution des conflits post-délégation), Sécurité des DNS et Opérateur de registre principal d'urgence, qui contribueront à jeter les bases d'une industrie des DNS plus large et plus mature.

Questions fréquemment posées sur les nouveaux gTLD

Q. Pourquoi les nouveaux gTLD sont-ils introduits sur Internet ?

R. L'expansion des DNS va transformer la façon dont les gens utilisent Internet. Les nouveaux gTLD donnent aux entreprises et aux communautés la possibilité d'opérer sous le nom de leur choix, ce qui contribue à renforcer la concurrence, l'innovation et le choix pour le consommateur. Les nouveaux domaines donneront également l'opportunité aux communautés locales, aux organismes caritatifs et aux petites entreprises de se distinguer de la masse.

Q. Combien de nouveaux gTLD vont être introduits ?

R. Dans la mesure où les processus de candidature et de validation sont encore en cours, le nombre final de nouveaux gTLD reste à déterminer. Nous pourrions avoir au final plus de 1 300 nouvelles chaînes !

Q. Quand est-ce que les nouveaux gTLD seront disponibles ?

R. Les premiers nouveaux gTLD pourraient être ouverts à l'enregistrement dès la fin de 2013. Le plan consiste à organiser un déploiement échelonné des nouveaux domaines de façon à ne pas perturber les DNS. Les nouveaux gTLD seront donc introduits régulièrement au fil du temps.

Q. Quels sont les différents types de nouveaux gTLD ?

R. Les nouveaux noms de domaine de premier niveau génériques peuvent être, entre autres, des termes couramment employés tels que .CULTURE, .MUSICAL ou .TRUSTED. Il existe également des sous-ensembles spécifiques de gTLD tels que les désignations géographiques (.REGION, .LOCATION ou .FIRSTNATION), les communautés (CLEANWATER, .LITERACY, etc.) et les noms de domaines internationalisés (онлайн, 游戏, etc.).

Q. Comment puis-je protéger ma marque s'il existe autant de nouveaux gTLD ?

R. L'ICANN, par une collaboration et une concertation approfondie avec sa communauté globale, a mis au point un certain nombre de nouveaux mécanismes afin d'aider les détenteurs de marque à protéger leurs droits dans l'espace des nouveaux gTLD. Les Mécanismes de protection des droits, tels que nous les appelons collectivement, comprennent entre autres les procédures obligatoires Sunrise et de réclamation prises en charge par Clearinghouse pour les Marques, le Système uniforme de suspension rapide et diverses Procédures de résolution des conflits post-délégation concernant la conduite des registres. Vous trouverez des informations supplémentaires à ce sujet à l'adresse :

<http://blog.icann.org/2013/10/three-ways-to-protect-your-trademark-during-the-top-level-domain-expansion/>

Q. Où puis-je trouver plus d'informations ?

R. Rendez-vous sur : <http://newgtlds.icann.org/>

À propos de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN)

La mission de l'ICANN est de garantir une exploitation mondiale d'Internet stable, sécurisée et unifiée. Pour contacter une personne sur Internet, vous devez entrer une adresse sur votre ordinateur : un nom ou un numéro. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN coordonne ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. Sans cette coordination, nous n'aurions pas le réseau Internet mondial unique que nous connaissons.

L'ICANN a été fondée en 1998. C'est une organisation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, rassemblant des participants du monde entier qui œuvrent à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet. Elle encourage la concurrence et développe des politiques d'identificateurs uniques d'Internet. L'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin au spam et ne gère aucunement l'accès à Internet. Mais de par le rôle de coordination qu'elle joue au sein du système d'attribution de noms sur Internet, elle exerce une influence non négligeable sur le développement et l'évolution d'Internet. Pour en savoir plus, consultez le site : www.icann.org.
